

Parité dans le capital-investissement : une mobilisation et des engagements renforcés

Soucieux de faire progresser la parité dans les métiers du capital-investissement et dans les entreprises qu'ils accompagnent, France Invest (Association des Investisseurs pour la Croissance) a créé, en partenariat avec Deloitte, un baromètre annuel pour suivre l'évolution sur ce sujet. La 12^{ème} édition, qui porte sur les données 2021, est publiée ce jour.

Claire Chabrier, présidente de France Invest, commente :

« Après la signature de la Charte France Invest pour la parité, les lignes avaient rapidement commencé à bouger dès 2020, avec un renforcement du poids des femmes dans les équipes d'investissement des sociétés de gestion, notamment chez les juniors. L'année 2021 – exceptionnelle en termes de recrutements – est celle des engagements et de la structuration des dispositifs en faveur de la parité. En revanche la proportion des femmes dans les équipes d'investissement n'a pas progressé en 2021 et reste stable à 27 %. Nous devons tous rester pleinement mobilisés pour atteindre l'engagement pris à la signature de la charte soit 40 % de femmes dans les équipes d'investissement en 2030 ! »

Frédérique Lévêque-Chenevoy associée chez Deloitte responsable de l'étude, commente : *« Après des résultats positifs en 2021, cette nouvelle édition du baromètre met en évidence une stabilisation de plusieurs indicateurs mesurant la parité alors que certains continuent à progresser ou confirment les tendances observées les années précédentes. Il faut continuer sur cette voie afin d'atteindre les différents objectifs définis dans la charte France Invest. »*

Ce sont 217 sociétés de gestion qui ont répondu à l'étude ; elles représentent 92 % des investissements réalisés en 2021.

Des attentes en hausse et des indicateurs stables

Du côté LPs, les exigences s'intensifient : 64 % d'entre eux déclarent tenir compte du critère de parité dans les équipes de gestion lors des due diligences vs 60 % en 2020.

La part des femmes dans les équipes d'investissement se maintient à 27 %, comme la part des femmes aux postes d'analystes et chargées d'affaires, à 38 %. Les femmes représentent 17 % des postes d'associés et 22 % des postes de membres de directoires ou de comités exécutifs vs 19 % et 21 % précédemment. Rappelons que l'objectif de la profession est d'atteindre, d'ici 2030, 40 % de femmes dans les équipes d'investissement et 25 % dans les comités d'investissement.

Le pourcentage de femmes dans les équipes des sociétés de gestion atteint 40 %, stable depuis 2011, variant entre 38 et 41 % en 2020.

Des recrutements en forte hausse, chez les hommes comme les femmes

En 2021, ce sont 593 recrutements (transferts entre sociétés de gestion inclus) qui ont été comptabilisés, en très nette hausse vs 215 en 2020. Les femmes représentent 35 % de ces recrutements au sein des équipes d'investissement vs 36 % en 2020.

Les viviers de recrutement continuent de s'élargir

La féminisation des équipes passe en effet par l'ouverture des sociétés de gestion à de nouveaux profils et à de nouveaux viviers. Parmi les femmes recrutées en 2021, 43 % ne sont pas issues de l'horizon classique (sociétés de gestion, transaction services ou banques d'affaires) ; à comparer avec 34 % pour les profils masculins.

En outre, 82 % des répondants disent privilégier le recrutement d'une femme à niveau de compétences et qualités égales vs 80 % en 2020.

Des objectifs renforcés en faveur de la parité

Parmi les répondants, 87 % ont un objectif de parité pour leurs équipes d'investissement vs 86 % en 2020). Surtout, une part accrue travaille sur un objectif chiffré et mesurable : 34 % vs 29 % en 2020.

D'après l'étude, 77 % des sociétés de gestion encouragent leurs collaboratrices à développer leur réseau professionnel.

Dans les participations

Il ressort de l'étude que 47 % des participations comptent au moins une femme aux instances exécutives (Codir, Comex) ; et que 11 % des participations ont une femme présidente, directrice générale ou gérante. Ces données sont stables vs 2020.

Même si 69 % des répondants déclarent promouvoir des meilleures pratiques en termes de parité dans la gouvernance des participations, 71 % des participations n'ont pas de femmes aux Comité de Surveillance ou Conseil d'administration.

Pour mémoire, la Charte France Invest ambitionne plus de 30 % de femmes aux Comex des entreprises accompagnées, de plus de 500 salariés, en 2030.

Rappel des actions de France Invest depuis 2019 pour accélérer la parité dans le capital-investissement français :

- **Distinguer les femmes des équipes d'investissement** : 2019, lancement des 1^{ers} Grands Prix des Talents Féminins. La 3^{ème} édition est prévue **le 18 octobre 2022**.
- **Mobiliser la profession** : mars 2020, signature de la Charte Parité par 80 % des adhérents de France Invest, représentant environ 95 % des actifs sous gestion.
- **Susciter plus de vocations** : témoignages de femmes actives dans le capital-investissement dans les écoles de commerce et d'ingénieurs.
- **Accompagner les femmes recrutées** : mentoring de 12 mois pour les nouvelles recrues.

- **Faire évoluer la gouvernance de France Invest** : juin 2020, le nombre de femmes au conseil d'administration passe de 2 sur 14 administrateurs, à 7 sur 16 administrateurs. Les femmes deviennent majoritaires lors de l'assemblée générale de juin 2021.

Contacts presse

France Invest

Sonia Duarte - +33 (0)7 86 60 01 20 - s.duarte@franceinvest.eu

Deloitte

Benoit David - +33 (0)6 30 11 40 98 - bedavid@deloitte.fr

À propos de France Invest

France Invest regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre près de 400 membres actifs et 180 membres associés au 31/12/2021. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement. Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de France Invest. Plus d'information : www.franceinvest.eu

À propos de Deloitte

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL), société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. DTTL (ou "Deloitte Global") ne fournit pas de services à des clients. Pour en savoir plus sur notre réseau global de firmes membres : www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

© 2022 Deloitte SAS, Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited